

**- Communiqué de presse des EBF et FNAB**

26.07.17/ Les groupements d'éleveurs bio aux EBF, tiennent à dire leur surprise, devant la position affichée par Coop de France, l'organe représentatif de la coopération agricole française, concernant les aides au maintien.

« Il serait bien qu'il n'y ait plus une aide au maintien spécifique en bio, en partant du principe que le marché rémunère le bio ».

La Cop 21 réaffirme la bio. Si on ne renouvelle pas les aides à l'AB, à travers l'aide au maintien, les agriculteurs auront du mal à faire le pas.

Pour passer en bio, les producteurs ont besoin de sécurité et de lisibilité à moyen terme. Jusqu'à maintenant, avec les dispositifs d'aides en place, les groupements d'éleveurs bio ont pu construire des filières, avec un produit bio de qualité, à un prix acceptable par le consommateur et le producteur. Les producteurs se sont engagés et ont porté des organisations qui, aujourd'hui, ont professionnalisé le secteur.

L'aide au maintien est aussi une manière de soutenir une agriculture en développement important, et de rétribuer les externalités positives apportées : biodiversité, préservation des sols, de l'air et de l'eau, emploi. Ces aménités positives sont clairement affichées dans la dernière étude commandée par le précédent ministre de l'agriculture, et réalisée par l'ITAB et l'INRA.

Les producteurs, les salariés des entreprises de la transformation et de la distribution, ont besoin de sécurité, dans cette filière jeune, **toujours fragile**.

La perte liée à une suppression de l'aide au maintien, ne pourra pas être compensée par l'augmentation des prix. Le changement d'échelle de la bio entraîne des pressions sur l'établissement des prix des produits biologiques qui tendent à baisser. Les acteurs aval des filières auront du mal à répercuter cette perte ; d'autant plus qu'un différentiel de prix entre les produits bio et conventionnels trop important pour les consommateurs, n'est pas propice au développement de la bio.

Cette aide est nécessaire pour le maintien et le développement de l'emploi dans l'agriculture et les filières de valorisation de ses productions. Quand on sait que la bio comptabilise plus de 118 000 emplois. L'arrêt de cette aide fragilisera le secteur.

Elle est aussi nécessaire pour le maintien d'une agriculture biologique apportant aux consommateurs, qui plébiscitent nos produits (+20% de Chiffre d'Affaires en 2016 vs 2015), toutes les garanties de la durabilité des pratiques en agriculture biologique.

Au moment des Etats généraux de l'alimentation, remettre en cause les aides au maintien irait à contre sens de l'objectif. Réussir la transition écologique de notre agriculture, c'est d'abord, soutenir ceux qui en sont les précurseurs. Afin de mieux répondre aux attentes des consommateurs en termes de qualité, d'environnement et d'innovations.

Contact presse : Eleveurs Bio de France (02 51 07 05 93) et Stéphanie PAGEOT, présidente de la FNAB (06 76 41 81 26)

Les Eleveurs Bio de France : Créée en 2000, l'association rassemble 13 organisations économiques d'éleveurs biologiques. Ce sont plus de 3000 éleveurs bovins, ovins, porcins, lait, volailles et œufs qui ont fait le choix de s'impliquer dans les filières de valorisation de leurs productions. Elle représente plus de 50% des abattages bio en France.